Séance du Conseil Municipal du 22/11/2007

N° 238-3

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF: DAST2007072

Signataire: HL/NH

OBJET : Aménagement des nouveaux locaux de l'association des Seniors d'Aubervilliers. Avenant n°1 au lot n°6 avec la société SECPIT.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur appel d'offres restreint du 08 février 2007, passé avec la société SECPIT,

Vu le projet d'avenant n°1au lot n°6 « Plomberie- VMC »,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE:

ARTICLE UNIQUE: Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 au lot n°6 « plomberie- VMC » du marché relatif à l'aménagement des nouveaux locaux de l'association des Seniors d'Aubervilliers avec la société SECPIT.

Cet avenant a pour effet de porter le montant global du marché de 26 308,39 \in HT à 27 156,79 \in HT

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Séance du Conseil Municipal du 22/11/2007

N° 238-4

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF: DAST2007072

Signataire: HL/NH

OBJET: Aménagement des nouveaux locaux de l'association des Seniors d'Aubervilliers. Avenant n°1 au lot n°7 avec la société SALMON.

Vu le marché sur appel d'offres restreint du 08 février 2007, passé avec la société SALMON,

Vu le projet d'avenant n°1 au lot n°7 « Electricité, chauffage électriques »,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 22 novembre 2007,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A l'unanimité.

DELIBERE:

ARTICLE UNIQUE: Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 au lot n°7 « électricité, chauffage électricité » du marché relatif à l'aménagement des nouveaux locaux de l'association des Seniors d'Aubervilliers avec la société SALMON.

Cet avenant a pour effet de porter le montant global du marché de 56 149,01 € HT à 63 527,99 € HT.

Pour le Maire

L'adjoint délégué